

<b>Section Bac</b>	<b>Comptabilité</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Droit économique</b>		
<b>Niveau</b>	2	<b>Unité déterminante</b>	NON
<b>Nombre de périodes</b>	50	<b>Pré requis pour</b>	Néant
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	4

### Objectifs du cours

- Acquérir des connaissances générales en droit économique mais également actualiser et vérifier ses connaissances par la consultation et le tri d'informations juridiques
- Analyser et résoudre des situations juridiques relatives au droit économique
- Connaître les droits et obligations des parties pour pouvoir négocier et exécuter correctement un contrat commercial
- Se référer au droit civil dans la prévention et la résolution de conflits relevant du droit économique
- Porter un regard critique sur les fondements de la législation économique, sur les pratiques en vigueur

### Contenu du cours

Le cours de droit économique est structuré par thème :

- Introduction au droit économique
- Les entreprises commerciales (notion d'entreprise, démarches légales requises pour l'exercice d'une activité commerciale en personne-physique ou en société, juridictions relevant du droit économique, preuve en droit économique, ...)
- Le bail commercial
- Le fonds de commerce
- Le nom de l'entreprise et sa protection (dénomination sociale, nom commercial, nom de domaine, ...)
- Propriété industrielle (brevets, dessins, modèles et marques)
- Pratiques du marché et protection du consommateur (techniques de promotion des ventes, publicité, vente à distance, clauses abusives, bon de commande, facture, pratiques commerciales, ...)
- Contrat de vente et analyse des conditions générales de vente
- Contrats commerciaux (contrat de concession, d'agence commerciale, franchise, ...)
- Introduction au droit de l'e-commerce
- Crédits à la consommation et autres crédits bancaires (crédit de caisse, d'investissements, d'impôts, factoring, ...), leasing et types de garanties
- Entreprises en difficulté : réorganisation judiciaire et faillite (conditions et procédures spécifiques d'une faillite y compris les devoirs et obligations ; conséquences pour le failli, les créanciers et les cautions)

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, face à des situations relatives au droit économique, dans le respect de la terminologie ad hoc,

- d'identifier et d'expliquer les principes juridiques en présence ;
- de les analyser et de les résoudre.